

226C0518
FR0013015583-DIV06

14 avril 2026

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

POULAILLON
(Euronext Growth Paris)

1. Le 14 avril 2026, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat obligatoire que la société Eugénie envisage de déposer sur les actions de la société POULAILLON¹.
2. Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres POULAILLON sont applicables.

¹ Cf. communiqué diffusé par la société POULAILLON le 14 avril 2026.